



MAIRIE DE  
SAINT-AUGUSTIN  
SUR-MER

COMMANDE PUBLIQUE – Marché public  
Le 22/03/2022

**DECISION n°2022-017**  
**Marché public - Concession de service procédure allégée**  
**Mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires**  
**Attribution du marché**

Le Maire de Saint-Augustin,  
Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L 1120-1 à L 1121-4 et L 3000-1 et suivants,  
Vu l'ordonnance 2016-65 du 29/01/2016,  
Vu le décret 2016-86 du 01/02/2016,  
Vu l'arrêté du 22/03/2019 relevant de l'article R 3126-1 du Code de la Commande Publique,  
Vu la délibération du conseil municipal en date du 3 août 2020 relative à la délégation du conseil municipal au maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT,  
Vu la délibération du conseil municipal n° 2021-026 validant la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale de 5 mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires et d'un panneau digital d'information municipale dans le cadre d'une concession de service,  
Vu la décision n° 2021-169 du 22/11/2021 relative au marché public – Concession de service procédure allégée pour du mobiliers urbains publicitaire et non publicitaires dans le cadre du lancement de la consultation,  
Vu le registre des retraits et dépôts du dossier de consultation par voie électronique sur le profil marches-securises.fr mentionnant 16 retraits et 2 dépôts d'offres émanant des sociétés PHILIPPE VEDIAUX PUBLICITE et JCDECAUX France,  
Vu le procès verbal d'ouverture des plis du 3 février 2022,  
Vu le rapport d'analyse des offres du 10 février 2022 joint,  
Vu les critères de jugement des offres du règlement de consultation,  
DECIDE,

- D'attribuer le marché de mobilier urbains publicitaires et non publicitaires à :  
S.A.R.L. PHILIPPE VEDIAUX PUBLICITE  
91 rue Pierre BROSSOLETTE  
95200 SARCELLES

dont l'offre reçue

- est conforme au cahier des charges du dossier de consultation
- a obtenu les notes de critère suivantes :
  - Valeur technique : 50/50
  - Valeur prix : 30/30
  - Valeur délai d'exécution 20/20

Notification/publication du **23.03.2022**  
Le Maire,  
Gwennaëlle DOHIN-PROST

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gwennaëlle DOHIN-PROST



AR RECEPTION PREFECTURE  
Sous le n° 017-211703111-20220322-2022\_017  
Reçu le **23.03.2022**

